



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4672

Attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'association HC Charcot pour l'organisation de la Finale Dames Elite et Nationale 2 Dames les 4 et 5 mai 2019 de hockey sur gazon dans le cadre du Printemps du Hockey Féminin

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4672 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION HC CHARCOT POUR L'ORGANISATION DE LA FINALE DAMES ELITE ET NATIONALE 2 DAMES LES 4 ET 5 MAI 2019 DE HOCKEY SUR GAZON DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DU HOCKEY FEMININ (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le hockey sur gazon et en salle est présent à Sainte Foy-lès-Lyon / Lyon 5^e au sein du CS Charcot depuis 2003. En 2014, la section Hockey du CS Charcot fusionne avec le LOU HC pour redimensionner le club et devient le Hockey Club Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon.

Le hockey sur gazon se pratique de septembre à novembre, puis de mars à juin. Durant l'hiver, de décembre à février, c'est le hockey en salle qui prend le relais. Si les 2 disciplines sont différentes dans leur pratique (crosses, surface de jeu, temps de jeu, règles) et les championnats distincts, le hockey sur gazon et en salle sont gérés par la même fédération.

Aujourd'hui, l'association HC Charcot compte 1 107 adhérents dont 746 scolaires, de tous âges et toute catégorie, garçons et filles, hommes et femmes, de 8 ans aux seniors. 240 licenciés sont engagés dans la compétition.

Le HC Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon s'impose comme le club le plus dynamique du territoire. Il fait toute sa place en compétitions nationales. La saison dernière, les Lyonnaises ont remporté la finale de Nationale 1 Dames, une victoire qui les a hissées en section Elite.

Le HC Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon a obtenu cette saison l'organisation de 2 évènements le week-end du 4 et 5 mai 2019 : les phases finales du championnat de France Elite Dames - le plus haut niveau national, qualificatif pour les coupes européennes - et le tournoi de Nationale 2 Féminin qui conditionne l'accession en Nationale 1 de l'équipe gagnante.

L'association a décidé de profiter de ces 2 compétitions pour en faire une grande manifestation en faveur du sport féminin. Des animations dans le cadre du Printemps du Hockey Féminin seront proposées au public, notamment en direction des plus jeunes.

L'association a sollicité une aide financière de 2 500 € pour l'organisation de ces 2 compétitions.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 12 333 €

Parce que l'association Hockey Club Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon s'engage activement en faveur de la pratique du hockey sur gazon par les femmes, je vous propose de lui allouer une subvention de 1 500 euros pour l'organisation de ces deux finales.

Pour mémoire, l'association a perçu une subvention de fonctionnement de 6 000 € pour la saison sportive 2018/2019, par délibération n° 2019/4487 du 21 janvier 2019.

Vu la délibération n° 2019/4487 du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 5° arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 1 500 euros est allouée à l'association Hockey Club Charcot Sainte-Foy-Lès-Lyon pour l'organisation de la finale Nationale 2 Dames et la finale Dames Elite les 4 et 5 mai 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT